NAT'
info
#0

BULLETIN D'INFORMATION DES SITES NATURA 2000

GÉRÉS ET ANIMÉS PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ



EDITO

Avec 10 sites présents sur le territoire de l'intercommunalité, Saint-Flour Communauté est intégrée au réseau européen Natura 2000. Plusieurs de ces sites sont gérés et animés par l'intercommunalité qui mène des actions de suivi de l'évolution de la biodiversité, de sensibilisation et de restauration de milieux sur la base du volontariat.

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro de Nat'Info les actualités de ces sites. Nous présentons notamment un bilan de l'action portée depuis 5 ans pour restaurer les haies, élément essentiel pour la préservation de la biodiversité sur les sites Natura 2000. Sur la Planèze, nous revenons sur l'intérêt de maintenir la vocation agricole de la narse de Nouvialle en l'état, secteur agricole et réservoir incomparable d'eau. Le Conseil communautaire s'est déjà positionné en ce sens et d'importantes décisions seront à prendre dans les mois à venir au vu des pressions existantes pour son exploitation. Vous pourrez également découvrir les enjeux importants de préservation du site de la Truyère et de ses affluents pour la biodiversité.

La valorisation de son patrimoine naturel ainsi que le soutien de l'agriculture locale durable sont deux axes forts du projet de territoire 2021-2026 de Saint-Flour Communauté. Les actions menées sur les sites Natura 2000 vont dans ce sens et sont financées par les fonds européens, gérés par la Région et l'Etat.

Bonne lecture à tous,

Céline CHARRIAUD

Présidente de Saint-Flour Communauté

Jean-Marc BOUDOU

Vice-Président à l'Agriculture et à l'Environnement

Bocage

Maintien et restauration des bocages : de multiples intérêts essentiels à la conservation d'un paysage rural



Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français.

Saint-Flour Communauté a mis en place différentes actions en faveur du développement du bocage sur les sites Natura 2000 qu'elle porte. Elles ont pu être réalisées dans le cadre d'un Appel à Initiatives pour la Biodiversité (AIB) de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui a financé 80% du coût de ces projets, le reste étant autofinancé par Saint-Flour Communauté.

L'aménagement des parcelles est une question primordiale pour les exploitants agricoles. Les bénéfices d'un réseau de haies sont majeurs pour l'amélioration de la production fourragère, pour l'augmentation du confort des troupeaux mais aussi pour la lutte naturelle contre les ravageurs.

Plus de 15 kilomètres de haies plantées avec les agriculteurs des sites.

Ainsi, près de 30 agriculteurs volontaires ont pu bénéficier d'un accompagnement dans leurs projets de plantation de haies et de nombreux autres agriculteurs sont volontaires dans cette démarche. Cet effort devra donc être poursuivi pour restaurer durablement les bocages de nos campagnes.

LES SITES NATURA 2000 DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

La reconstitution d'un paysage diversifié : une u

Appel à Initiatives pour la Biodiversité

Retour sur 5 ans d'actions pour restaurer une diversité paysagère

La disparition partielle du réseau de haies ou du maillage bocager a fait prendre conscience de son intérêt dans de nombreux domaines.

Le saviez-vous?



D'un point de vue agricole, les haies sont un atout pour protéger du vent sur une distance de 10 à 15 fois leur hauteur permettant une évapotranspiration des prairies moins importante et donc un rendement global sur les parcelles plus élevé et plus régulier.

Les prédateurs vivant dans les haies peuvent aussi limiter les populations de ravageurs impactant grandement le maintien des prairies.

Le bétail peut s'abriter du vent, du trop grand soleil, de la pluie, du froid... Les animaux au champ dépensent donc moins d'énergie à lutter contre les conditions climatiques.

Pour la biodiversité, les haies sont des lieux de vie et de déplacement de bon nombre d'espèces sur les sites Natura 2000. Il est donc nécessaire d'œuvrer à leur maintien et à leur restauration. En 5 ans, 15 kilomètres de haies ont été plantés en lien avec nos partenaires, répartis sur 30 projets :

→ 7 projets dans le périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Truyère

→ 23 projets dans le périmètre des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour.

Ils ont été menés sur les communes de Coltines, Cussac, Les Maurines, Neussargues-en-Pinatelle (Hautes Terres Communauté), Neuvéglise-sur-Truyère, Paulhac, Paulhenc, Saint-Flour, Talizat, Ussel, Val d'Arcomie et Valuéjols.

Retour en images











- Rencontre avec les agriculteurs
- Travail du sol
- Pose des bâches
- Plantation des haies



La parole aux acteurs



« C'est très pédagogique de savoir planter des haies et de reconnaître les jeunes arbres. On a aussi appris l'intérêt des haies pour la faune et la biodiversité, ce qui nous a permis de voir l'importance de les conserver et d'en replanter. Avec ces chantiers, on a fait quelque chose qui servira, à la biodiversité et aux agriculteurs. On se sent utiles! » Laurine Demichel et Calvin Gamet-Courbet (Lycéens en GMNF1 au lycée agricole Louis-Mallet)



« Sur le territoire de la Planèze, la plantation de haies est historique au niveau national car elle a débuté en 1983. Le programme mené par Saint-Flour Communauté sur les sites Natura 2000 a permis de donner un coup d'accélérateur à cette dynamique, avec la plantation de près de 15 km de haies qui s'additionnent aux 100 km plantés depuis 1983. Les agriculteurs du territoire sont demandeurs de ce type de projet permettant de les aider à protéger leurs parcelles en recréant un réseau bocager. Ils ont apprécié de bénéficier de l'appui logistique de Saint-Flour Communauté. » Sylvie Monier (Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes)



« Beaucoup de haies et d'arbres ont été détruits lors du remembrement de 1973. C'est pourquoi, depuis près de 40 ans, nous replantons sur l'exploitation familiale pour fournir abri et ombre pour nos vaches. Grâce à la Mission Haies et Saint Flour Communauté, les élèves du lycée agricole nous ont planté près de 500 m de haies et une centaine de pins. Il faudra plusieurs décennies pour voir le résultat, mais cela ne doit pas être un frein à la plantation, car même si on ne verra pas forcément nos haies devenir majestueuses, d'autres après nous apprécieront ce qu'on leur aura laissé.

Plus tôt on plante des haies, plus tôt on verra une haie adulte qui offre tous ses atouts, et plus vite on ressentira cette fierté que procure le fait de planter des arbres. » Sandrine Andrieux (agricultrice à Valuéjols)



« Ce projet a été très intéressant à porter. Du point de vue de la biodiversité, les pies-grièches, les milans et bien d'autres espèces dépendent du réseau de bocage. Ces actions montrent bien que l'agriculture et l'environnement vont de pair. » Anthony Caprio (animateur Natura 2000 à Saint-Flour Communauté)



« Planter des haies, créer des bosquets de pins sylvestres, c'est mettre ou remettre en place des biotopes pour la faune sauvage, rapaces et autres. Ces milieux ont disparu suite aux divers remembrements. Sur Coltines, des bosquets de pins sylvestres, arbre emblématique de la Planèze, ont été plantés ainsi que quelques haies pour valoriser un délaissé communal. » Didier Amarger (maire de Coltines)

Les autres actions du projet

UN RÉSEAU DE MARES UTILE À LA BIODIVERSITÉ

La restauration de différentes mares a été mise en œuvre avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne et le Lycée professionnel agricole Louis Mallet à Saint-Flour afin de créer des habitats propices au Triton crêté et au Crapaud calamite.

Au total 4 mares ont été créées sur la commune de Coltines et une mare a été restaurée sur la commune de Neussargues-en-Pinatelle (Hautes Terres Communauté).





LES MURETS EN PIERRE SÈCHE, UN PATRIMOINE DE LA PLANÈZE

Accompagnés de l'entreprise Bastison Paisana, les lycéens du Lycée professionnel agricole Louis Mallet à Saint-Flour ont pu remettre en état les réseaux de murets autour de la narse de Lascols. Les murets et tas de pierres sont des habitats indispensables pour plusieurs espèces. Selon la saison, ces habitats accueillent différents occupants : nombreux amphibiens et reptiles en hivernage, certains oiseaux comme le Traquet motteux qui y fait son nid, ou en simple passage comme pour l'Hermine.

LES SITES NATURA 2000 DE LA PLANÈZE DE SAINT-FLOUR

FR8312005 et FR8301059

Le maintien des zones humides, un enjeu majeur

Narse de Nouvialle



Une position centrale sur le site Natura 2000

De nombreux efforts sont réalisés pour maintenir la vocation agricole de ce site majeur pourtant menacé. À ce titre, et en dépit des pressions pour l'exploitation de son sous-sol, la narse de Nouvialle illustre la volonté de Saint-Flour Communauté de conforter l'agriculture présente sur le site, respectueuse de la biodiversité, et la qualité paysagère de la Planèze de Saint-Flour.

De multiples enjeux

La narse de Nouvialle compte 33 agriculteurs, ce qui témoigne de sa vocation agricole. Tous dépendent de l'écosystème particulier présent sur ce site et contribuent également à sa richesse. La pérennisation de l'activité agricole est donc un objectif majeur.

En plus des enjeux agricoles, la narse de Nouvialle représente une des zones humides essentielles pour la conservation de la biodiversité à l'échelle européenne.

Elle a en effet la particularité d'abriter sur près de 397 ha de nombreuses espèces animales et végétales d'intérêt communautaire (c'est-à-dire des espèces en danger, vulnérables, rares ou endémiques), dont des espèces menacées en Europe. Elle constitue à ce titre une voie migratoire et un lieu de vie privilégié pour plus de 150 espèces d'oiseaux.

Il s'agit enfin d'un parfait support de sensibilisation à l'environnement permettant l'accueil du public et la réalisation de nombreuses animations Natura 2000. En effet, le service Environnement de Saint-Flour Communauté est sollicité régulièrement pour organiser des animations permettant de mieux comprendre les enjeux liés au maintien de la narse. Près d'une animation par mois était organisée en 2021, preuve de l'intérêt que suscite la narse, notamment auprès des scolaires.



Une exploitation, même partielle, de la diatomite présente dans les sous-sols de la narse de Nouvialle, impacterait l'ensemble de son fonctionnement et aurait des répercussions en matière agricole, environnementale, et d'attractivité.

Aussi, l'implantation de carrières pour l'exploitation de la diatomite est ciblée dans les documents de gestion du site Natura 2000 comme une menace pour la conservation de nombreuses espèces protégées. La complexité de la création et du fonctionnement de cette zone humide rend illusoire une compensation des impacts d'un projet d'aménagement en plein coeur de la narse.

Dans cette optique, et dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour, les élus de Saint-Flour Communauté se sont prononcés pour le maintien de la vocation agricole de la narse.

r pour la Planèze de Saint-Flour

Des nouvelles des sites de la Planèze

Suivi des **pies-grièches** sur la Planèze de Saint-Flour

Un protocole d'estimation des densités de couples nicheurs est mis en place sur le site depuis 2016 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif: mieux connaître ces espèces pour éviter leur disparition de nos campagnes.

Pour mener cette action, les 250 km² de la Planèze de Saint-Flour ont été découpés en carrés de 2 km de côté. Un tirage aléatoire des carrés à prospecter permet par la suite une estimation du nombre de couples sur toute la Planèze. Depuis 2016, 172 km² ont été inventoriés soit 70% de la surface du site Natura 2000.

Un **drone** sur la Planèze de Saint-Flour

Un film de présentation des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour a été réalisé avec l'entreprise Oxygène Drone.

C'est en visionnant ces belles images de la diversité de milieux et d'espèces que l'on constate la richesse de notre territoire.

Au programme : la narse de Pierrefite, la Cham de Coltines, la zone humide de Ribettes, la narse de Nouvialle et la zone humide du Dolmen d'Alleuzet.



« Les sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour » sur www.saint-flourcommunaute.fr/environnement/docob









PLANÈZE DE SAINT-F

La Planèze, seul site Cantalien de reproduction du **Courlis cendré**

En accompagnement de la LPO Auvergne Rhône-Alpes, des actions de protection de nids du Courlis cendré ont été réalisées. Cette espèce nichant au sol, ces premières actions montrent le lien étroit entre gestionnaires et agriculteurs afin de concilier les différents enjeux.



LE SITE NATURA 2000 DES GORGES DE LA TRUYÈRE

FR8312010

Patrimoine paysager exceptionnel pour la n

Rapaces forestiers

Des enjeux environnementaux liés aux forêts

Recouvrant 40% de la surface des Gorges de la Truyère, les milieux forestiers de ce site sont des habitats très prisés pour de nombreuses espèces. Les enjeux environnementaux sont très forts pour les grands rapaces comme l'Aigle botté ou le Circaète Jean le Blanc. Ils choisissent tous les deux la quiétude des forêts escarpées des Gorges de la Truyère pour se reproduire.

Une localisation précise des nids ...

Les enjeux sont de taille : la préservation de ces rapaces passe par la conservation de leur site de reproduction.

Chaque année à partir du printemps, à une distance qui écarte toute possibilité de dérangement, l'observation assidue des versants boisés de la Truyère permet d'identifier la localisation précise des sites de reproduction de ces espèces patrimoniales.





La forêt : un habitat indispensable à la reproduction de ces rapaces

.... nécessaire à leur conservation

Les données recueillies permettent la prise en compte des sites de nidification des rapaces dans l'élaboration des différents projets du territoire. Le travail en collaboration avec les gestionnaires forestiers mais aussi avec les organisateurs de manifestations sportives (moto, randonnées...) est indispensable. En effet, les échanges entre structures permettent de prendre en compte ces enjeux dans l'exploitation forestière. Par exemple, aux abords des nids, des mesures de protection peuvent être prises pour éviter tout dérangement en période de reproduction.

À noter : Avant tout projet, renseignez-vous auprès de l'animateur Natura 2000 des Gorges de la Truyère !

Contactez Jérémy Nicot : j.nicot@saintflourco.fr / 07 88 21 83 55

Zoom sur...

Le suivi des rapaces par piège photographique

Un suivi régulier des couples de rapaces est effectué sur les Gorges de la Truyère, permettant ainsi de veiller sur la quiétude et le bon développement de ces espèces. Un suivi par piège photographique permet de mieux comprendre le fonctionnement de ces oiseaux. Il est ainsi possible de déterminer la fréquence des nourrissages ou même de déterminer la cause des échecs de reproduction. Ce suivi permet également d'étudier leur régime alimentaire en identifiant les différentes proies ramenées au nid. Une gestion des habitats d'espèces proies peut ainsi être envisagée pour maintenir leur ressource alimentaire.

a nidification de nombreux rapaces

Pédagogie

La sensibilisation : un outil pour la conservation de la biodiversité

Que ce soit par le biais d'animations, de vidéos, de livrets ou même à travers de simples échanges, la sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux environnementaux des Gorges de la Truyère est indispensable à leur protection.





Une pose avant la nidification et une récupération du piège photo après l'envol des jeunes permettent d'éviter tout dérangement dans le suivi.

Un livret sur la Truyère

Les supports de communication tel que ce livret restent des outils de sensibilisation très appréciés du grand public. C'est collectivement que les différents acteurs du territoire ont participé à sa publication. À la fois pédagogique et instructif, il permettra aux habitants de la Truyère de découvrir la richesse écologique du site.

Livret à télécharger sur www.saint-flour-communaute.fr/environnement/docob



Aigle botté suivi par piège photographique ©Photo : Romain Riols LPO AURA

LE SITE NATURA 2000 DES AFFLUENTS RIVE DROITE DE LA TRUYÈRE AMONT

FR8302032

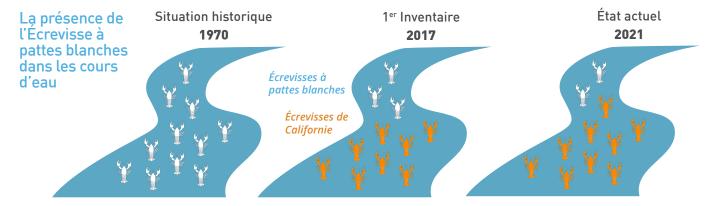
Des cours d'eau à forts enjeux

Écrevisses à pattes blanches

Une espèce en danger d'extinction sur le site

Chaque année, la présence de l'Écrevisse à pattes blanches est contrôlée dans les cours d'eau du site Natura 2000. Aujourd'hui, les effectifs sont au plus bas. Sont responsables de cette disparition : l'expansion de l'Écrevisse de Californie et la détérioration de la qualité de nos cours d'eau.





La présence d'écrevisses à pattes blanches est confirmée sur la quasi-totalité des cours d'eau du site Natura 2000. Les données historiques recueillies permettent de comptabiliser plus de 250 km de cours d'eau pour 35 populations distinctes.

Les écrevisses de Californie sont absentes du territoire.

Le suivi permet d'inventorier 25 km de cours d'eau où l'écrevisse à pattes blanches est présente.

10 populations distinctes sont comptabilisées.

Depuis l'introduction des écrevisses de Californie dans les années 90, Les populations d'écrevisses à pattes blanches chutent. Aujourd'hui, seulement 18 km de cours d'eau sont comptabilisés pour 8 populations distinctes d'écrevisses à pattes blanches.

Les écrevisses de Californie ont colonisé plus de 50 km de cours d'eau. L'aphanomycose, très présente sur le territoire, menace les dernières populations d'écrevisses à pattes blanches. L'ensemble des bassins versants du territoire est colonisé.

L'aphanomycose : une maladie mortelle pour les écrevisses du Cantal

Aussi connue sous le nom de « peste de l'écrevisse ». Il s'agit d'une maladie responsable de l'extinction progressive de l'Écrevisse à pattes blanches. L'Écrevisse de Californie est porteuse saine de cette maladie et peut facilement la lui transmettre directement ou indirectement.

Rappel!

Le déplacement d'écrevisses de Californie d'un ruisseau à un autre est interdit. L'introduction d'une seule Écrevisse de Californie porteuse de l'aphanomycose dans un cours d'eau peut engendrer la perte des dernières populations d'écrevisses à pattes blanches encore présentes. Malgré

cette interdiction, des introductions récentes ont pu être observées comme sur le ruisseau de l'Hirondelle, affluent du Brezons, ou encore l'Œillet, affluent de l'Ander. Aujourd'hui, suite à ces introductions, ces affluents ne comptabilisent plus aucune écrevisse à pattes blanches.



Restauration de l'Ander

Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère

Outil multithématique, proposé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère a pour but de réduire la dégradation des milieux aquatiques. Son territoire couvre les affluents rive droite de la Truvère cantalienne de son entrée dans le Cantal jusqu'au barrage de Sarrans. Cet outil répond à un objectif de maintien et/ou de reconquête du bon état des masses d'eau.

complémentaires travaux réalisés sur l'Ander par les élèves du Lycée professionnel agricole Louis Mallet à Saint-Flour



Sur sa partie amont, l'Ander subit depuis plusieurs années une forte érosion ses berges. Suite aux travaux de restauration réalisés dans le cadre du Contrat Progrès de Territorial 2021, les lycéens

ont réalisé 6 jours de chantiers « cours d'eau ». L'utilisation de saules prélevés localement sur la Planèze a permis le maintien de berges et de limiter leur érosion. Le tressage de saules est une technique fréquemment utilisée dans les travaux de restauration de cours d'eau.



En 2021, des actions ont été mises en œuvre. Ainsi, entre les villages d'Ussel et de Laveissenet, 6 km de cours d'eau ont été mis en défens pour limiter le piétinement des berges par les bovins / 🗪 / et la ripisylve a été restaurée / 🖷 /. En parallèle de ces actions, 25 descentes aménagées / 🦠 / permettant aux troupeaux de s'abreuver d'une eau de meilleure qualité et 12 passages à gués et passerelles / 🦲 / ont été créés. L'ensemble de ces travaux a été réalisé en concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles volontaires.



- Un cours d'eau recalibré a souvent des berges abruptes et un fond évasé. La restauration d'un tracé plus sinueux et naturel permet de retrouver le fonctionnement hydrologique de l'ensemble avec notamment une diversification de la nature des écoulements et une meilleure régulation des crues et
- La mise en défens du cours d'eau permet d'éviter l'affaissement et l'érosion des berges liés au piétinement du bétail. Le maintien et la restauration de la ripisylve permettent de renforcer la stucture des berges et de garantir un ombrage pour . le troupeau tout en atténuant le réchauffement de l'eau.
- Des aménagements agro-pastoraux complémentaires permettent de sécuriser la qualité de l'abreuvement du troupeau et le passage des animaux, tout en évitant le pétinement des abords du cours d'eau.

LES SITES NATURA 2000 DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

Des projets communs pour une vision globale d





















Projet RESPECT Vers une utilisation raisonnée des antiparasitaires

La Clinique Vétérinaire de la Haute Auvergne et l'École Nationale Vétérinaire de Nantes ont mené une étude dans une vingtaine d'élevages bovins autour de Saint-Flour dans le cadre du projet RESPECT*, qui affirme la volonté des vétérinaires d'instaurer des traitements raisonnés dans les élevages d'animaux de production.

Les premiers résultats des 2000 analyses coproscopiques sont alarmants puisque les traitements à base d'ivermectine montrent une perte d'efficacité dans tous les élevages ayant eu recours régulièrement à cette molécule. Suite à ce constat inattendu, l'équipe RESPECT a développé un nouveau test compatible avec la réalité du terrain pour tous les éleveurs désireux d'évaluer leurs pratiques.

Dans la lutte contre le développement de ces résistances, une solution prometteuse est aussi évaluée : le traitement ciblé sélectif. Il s'agit de ne traiter que certains animaux selon des critères prédéfinis, ce qui permettrait de ralentir cette sélection inopportune et d'utiliser moins de traitements, sans que les éleveurs soient pénalisés par une baisse des performances de leurs animaux.

Cette nouvelle méthode, couplée avec une alternance des molécules disponibles, pourrait aussi réduire l'impact sur la microfaune des bouses et sur les espèces dont elles sont les proies comme la Pie-grièche.

*Responsabilisation des Enjeux liés aux Strongilicides par une Prescription reposant sur l'Efficacité et la Cohérence des Traitements.



Lisa LEDIEU, Pierre GRELAUD et Mickaël LOPEZ (absent de la photo) ont réalisé cette étude.

RESPECT!

Pour plus d'informations, contactez Dr Laurent DRAVIGNEY:

l.dravigney@gmail.com

COPIL

Élection des présidents de COPIL

COPIL. Comité de ou est l'instance Pilotage, gouvernance d'un site Natura 2000. Il rassemble annuellement les collectivités territoriales, les services de l'État, et différents acteurs ou organismes du territoire pour échanger sur les actions mises en place et à venir.



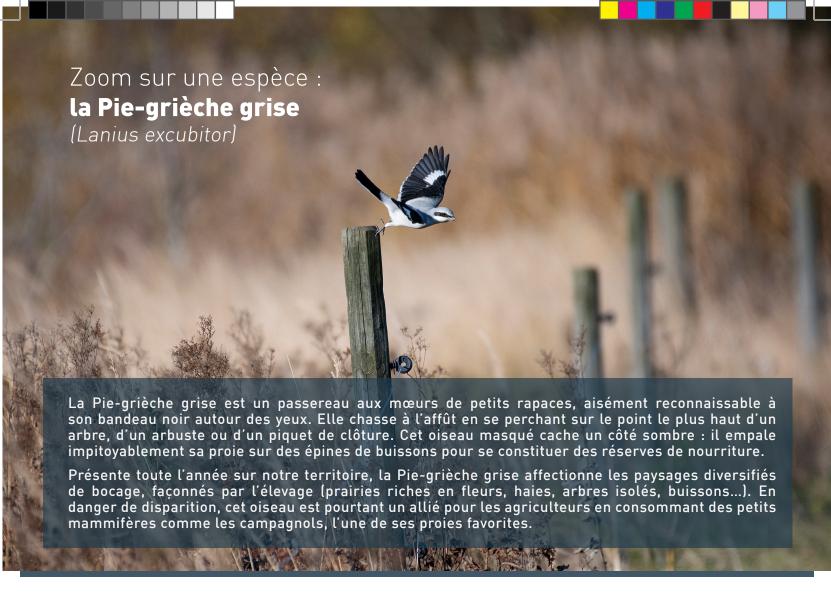
Mme Olivia GUÉROULT, maire de Brezons, présidente du COPIL du site Natura 2000 des Affluents rive droite de la Truyère amont. Habitante de la vallée de Brezons, elle connaît très bien cette rivière.

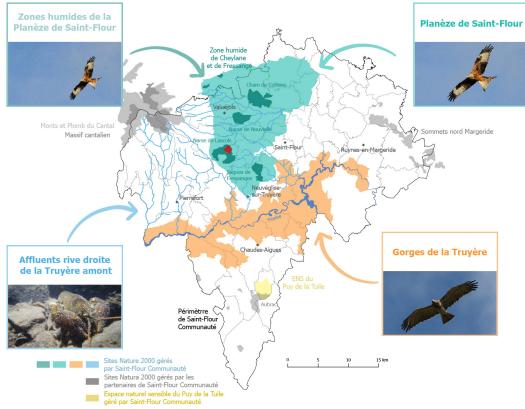


M. Guy MICHAUD, maire de Cussac, président du COPIL des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour. Il témoigne d'une forte implication dans la gestion et la préservation des narses sur la Planèze.



Christian GENDRE, maire d'Espinasse, président du COPIL du site des Gorges de la Truyère. Agriculteur sur sa commune située en quasi-totalité sur cette zone, il en connaît bien les enjeux.





La démarche Natura 2000 a pour objectif de concilier les activités humaines et la protection du patrimoine naturel.

Vous êtes intéressé par cette démarche ? Contactez-nous :

Anthony Caprio et Jérémy Nicot,

animateurs Natura 2000 04 71 60 53 70 a.caprio@saintflourco.fr j.nicot@saintflourco.fr

Suivez sur Facebook les actualités liées à l'environnement :



Nature & biodiversité sur Saint-Flour Communauté









